

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS

PREALABLE A UNE OPERATION DE DEMOLITION

Numéro de dossier : 2020/305/DECHETS/NM
Date du repérage : Du 01/09 au 19/10/2020 et 08/2021

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le décret n°2011-610 du 31 mai 2011 précise le contenu de ce diagnostic qui vise à quantifier les déchets par catégories. Il prévoit la communication du diagnostic à l'ADEME et oblige à dresser un formulaire de récolement à l'issue des travaux de démolition. - Arrêté du 19 Décembre 2011.
-----------------------	---

Immeuble bâti visité

Adresse	Rue : ANCIEN THERMES D'AIX LES BAINS Place Maurice Mollard Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n° : / Code postal, ville : . 73000 AIX LES BAINS
Périmètre de repérage : Bâtiments Mobileau, Foray, Petriaux à Démolir
Type de logement :
Fonction principale du bâtiment : Autres
Année de construction : Construction en plusieurs phases commençant avant 1949

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... BOUYGUES IMMOBILIER Adresse : IMMEUBLE L'ATRIA 1 RUE JOLIOT CURIE 74960 ANNECY
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... ANTEA Adresse : Le Parc du Lyonnais 392, rue des Mercières 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme Formation	Détail de la Formation
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	MERROUCHE Nabil	Opérateur de repérage	BUREAU VERITAS CERTIFICATION France	Obtention : 26/06/2017 Échéance : 15/06/2022 N° de certification : 80388998
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	MERROUCHE Nabil	Opérateur de repérage	BUREAU VERITAS CERTIFICATION France	Obtention : 26/06/2017 Échéance : 15/06/2022 N° de certification : 80388998

Raison sociale de l'entreprise : **MESURES & CONTROLES** (Numéro SIRET : **79070966100017**)
Adresse : **58 IMPASSE DENIS PAPIN, 73100 GRESY SUR AIX**
Désignation de la compagnie d'assurance : **ALLIANZ**
Numéro de police et date de validité : **N°56001071 / 31/12/2010**

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage initial : 24/09/2021, remis au propriétaire le 24/09/2021
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 54 pages

Sommaire

- 1) Objet et limite de la mission**
- 2) Description de l'ouvrage**
- 3) Méthodologie**
- 4) Quantitatif des matériaux constitutifs de l'ouvrage**
- 5) Informations sur les déchets**
- 6) Valorisation et élimination des déchets**
- 7) Préparation du chantier**
- 8) Réduction des nuisances de chantier**

Annexe :

Annexe 1 : Filières d'évacuation des déchets

1. Objet et limites de la mission

A la demande de la BOUYGUES IMMOBILIER, MESURES ET CONTROLES a procédé à la réalisation d'un diagnostic préalable à la démolition, sur le site des services techniques des ANCIENS THERMES D'AIX LES BAINS.

3 bâtiments sont concernés par cette démolition. Ils sont composés de locaux Thermal, d'un amphithéâtre et des bureaux. Le bâtiment Mobileau et Foray sont concernés par une démolition totale et le bâtiment Pétriaux est concerné par une démolition partielle (sous-sol -1 et -2). Le bâtiment Pellegrini et le bâtiment Revel sont conservés

L'ensemble des locaux n'a pas pu être visités car ils sont encore occupés. Une mise à jour du rapport sera effectué dès la libération des locaux.

Ce diagnostic fait suite à une visite des lieux effectuée du 01 septembre au 19 octobre 2020, durant laquelle un relevé de l'état de la structure, ainsi qu'un repérage des matériaux ont été réalisés.

Le diagnostic va permettre :

- D'identifier la nature des matériaux présents.
- De quantifier les différents types de matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments et les localiser dans l'emprise de l'opération de démolition, sans oublier les déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments.
- De proposer les filières d'élimination et de donner des indications sur les possibilités de réemploi sur le site de l'opération.
- D'estimer la nature et la quantité des matériaux issus de la démolition destinés à être valorisés ou éliminés.

Notre mission ne comprend pas la quantification des matériaux ou produits contenant de l'amiante et du plomb conformément au donneur d'ordre, les travaux ayant déjà débutés.

Les rapports de repérage Amiante et Plomb sont consultables auprès du donneur d'ordre ou du propriétaire sous les références suivantes :

Rapport de Repérage Amiante : JURIS DIAGNOSTICS / MESURES ET CONTROLES

Rapport de Repérage Plomb : JURIS DIAGNOSTICS

Seuls les éléments repérés dans les documents cités ci-dessus ont fait l'objet d'une quantification.

Aucune investigations complémentaires n'a été réalisée par nos soins.

Le mobilier et matériels de travail présents dans les bâtiment n'ont pas été comptabilisés dans cet audit déchets car ils seront évacués par des associations caritatives.

Dans le cadre de cette mission, les opérateurs de MESURES ET CONTROLES ont examiné uniquement les locaux et volumes normalement accessibles, dont ils auront eu connaissance et auxquels ils auront pu accéder dans les conditions normales de sécurité.

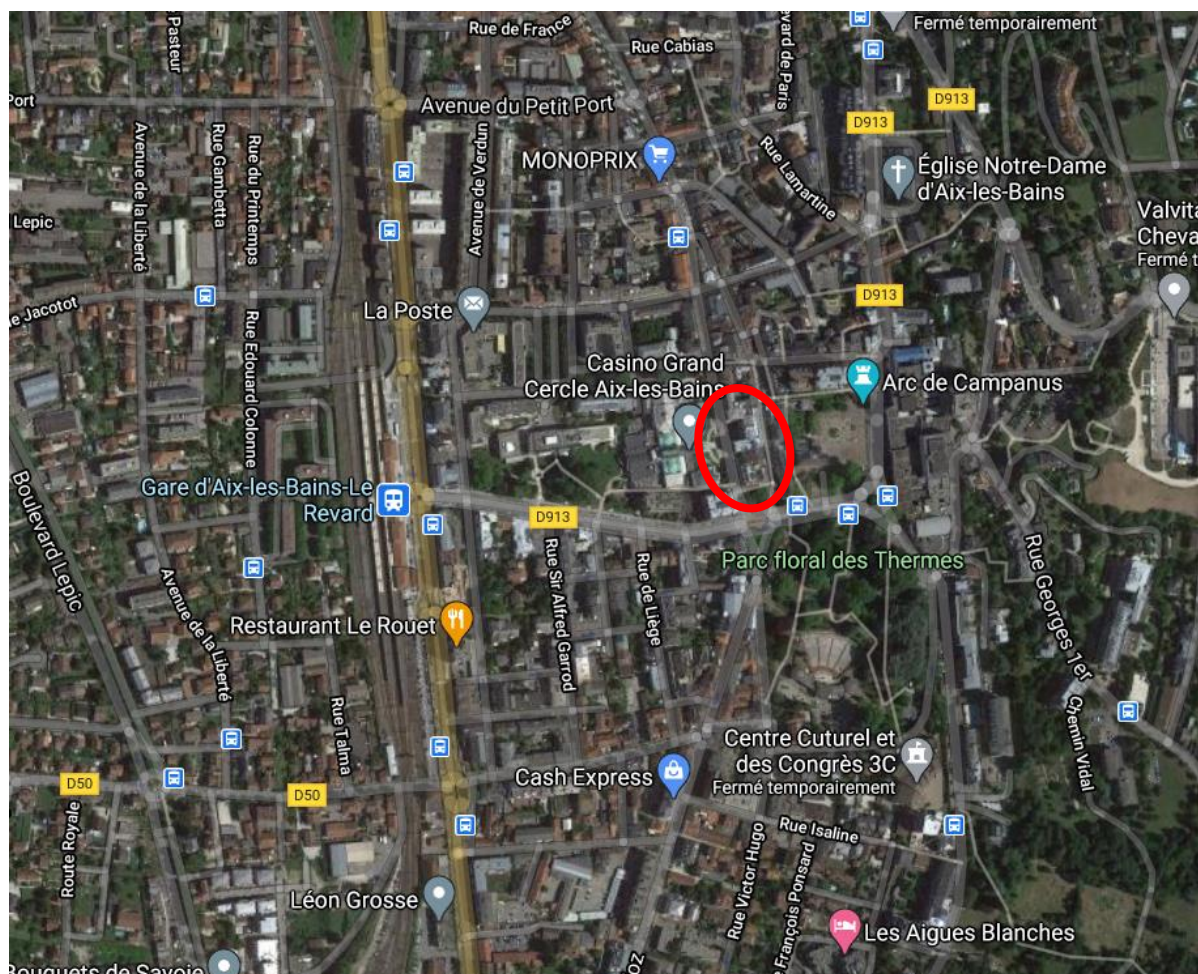
Le diagnostic pollution des sols, le terrassement des terres nécessaires à la purge des fondations, ainsi que le calcul de toutes les parties sous le niveau + 0.00 (Fondations, sous-sol...) ne font pas parties de notre mission.

Mentionnons qu'une grande quantité de matériaux stockés ont été retirés par l'association Trialp lors de notre seconde visite.

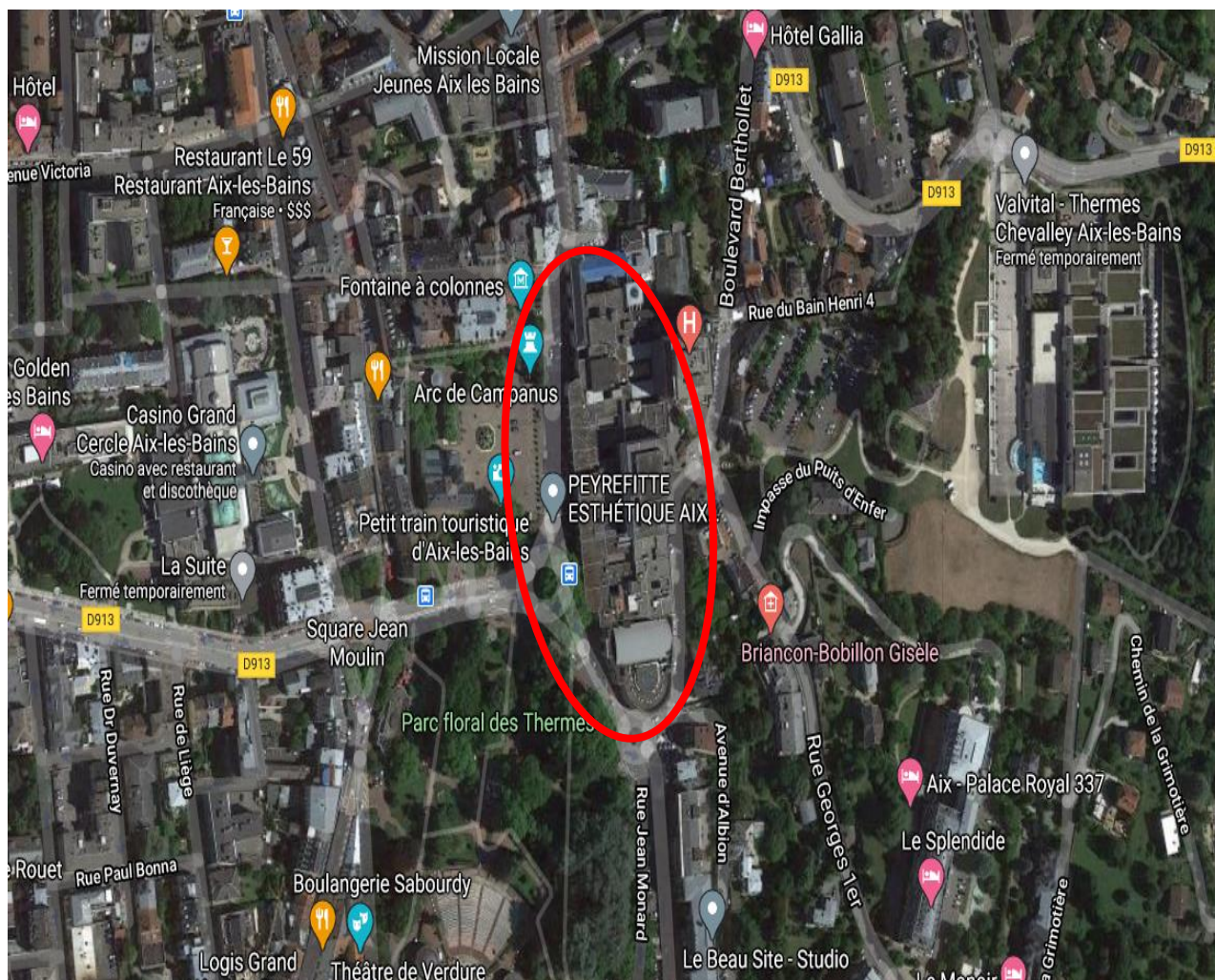
2. Description de l'ouvrage

2.1 Situation géographique

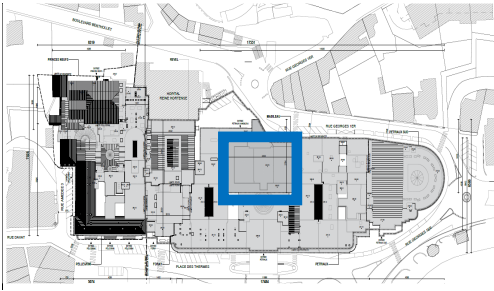
Vue d'ensemble



Localisation de la parcelle



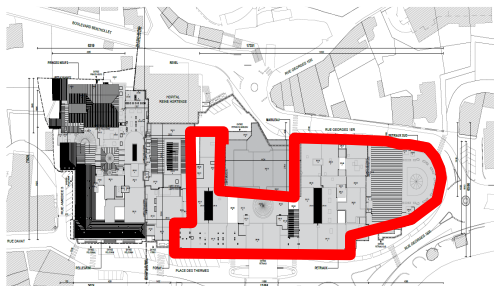
2.3 Photo et description des bâtiments



Largeur maxi : 17.84 mètres
Longueur maxi : 34.34 mètres
Hauteur : 22.00 mètres

Bâtiment MABILEAU – Bureaux

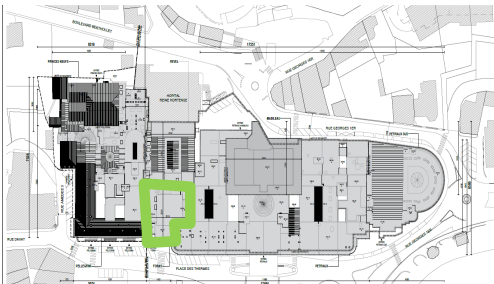
Le bâtiment est composé d'une structure béton avec une toiture terrasse. Il dispose de plusieurs étages du R+4 au R+8



Largeur maxi : 60.15 mètres
Longueur maxi : 124.84 mètres
Hauteur : 20.00 mètres

Bâtiment PETRIAUX – Sous-sol

La zone concernée par la démolition est composée d'une structure béton. Elle se compose de 6 niveau du sous-sol R-2 au R+3 (toiture).



Largeur maxi : 26.19 mètres
Longueur maxi : 55.00 mètres
Hauteur : 14.00 mètres

Bâtiment FORAY

Le bâtiment est composé d'une structure en béton et d'une toiture terrasse. Il se compose de plusieurs étages du RDC au R+3.

3. Méthodologie

La mission se déroule en trois phases :

Phases Définition de la mission	Phases Définition de la mission
Phase 1 : Analyse du site existant et identification des nuisances potentielles du chantier	<ul style="list-style-type: none">- Etude du site, recueil des données- Repérage des éléments constitutifs du bâtiment- Estimation des quantités de matériaux en place (unité, tonne et/ou mètre cube)- Identification des nuisances potentielles du chantier de déconstruction
Phase 2 : Analyse des filières disponibles d'élimination des déchets	Pour chaque type de déchets : <ul style="list-style-type: none">- Préciser les coûts- Donner les localisations.
Phase 3 : Réalisation d'un rapport d'audit	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser une grille d'évaluation de l'opération- Donner les éléments nécessaires en vue des phases de consultation et de chantier

Phase 1 : Analyse du site des bâtiments concernés et identification des nuisances

potentielles du chantier

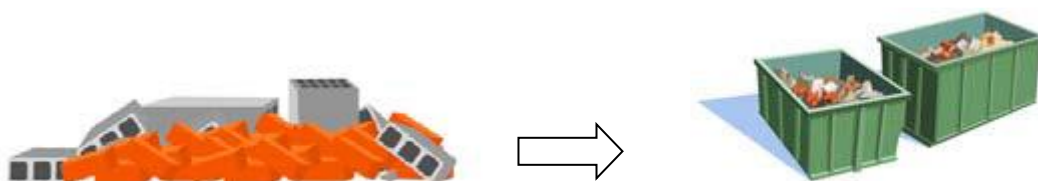
Cette phase comprendra :

- L'étude du site ainsi que le recueil des données
- Le repérage des éléments constitutifs des bâtiments : localisation, recensement et identification (visuelle) de la nature des matériaux
- Le repérage des déchets particuliers, notamment les déchets industriels spéciaux (DIS).
- Une estimation des quantités de matériaux en place
- Une identification des nuisances potentielles du chantier, notamment pour les riverains des immeubles à proximité immédiate des sites (bruit, poussière, pollution de l'air, dus aux mouvements des engins etc.



Phase 2 : Analyse des filières disponibles d'élimination des déchets

Pour chaque type de déchet, les meilleures solutions d'élimination et de valorisation seront recherchées, avec leur coût et leur localisation (avec prise en compte du coût des transports) Cette recherche permettra de définir la nature et le degré de tri devant être réalisé sur le chantier.



Phase 3 : Réalisation d'un rapport d'audit

Le rapport final reprendra sous la forme d'un tableau synthétique les données collectées au cours des phases 1 et 2. Il indiquera par ailleurs sous la forme d'une grille d'évaluation détaillée de l'opération les actions à entreprendre ainsi que leurs délais et leurs coûts (démolition, protection collective, gestion des déchets, remise en état du site etc.)

En outre, le rapport définira les éléments suivants :

- Intégration des problématiques spécifiques de la déconstruction sélective dans les pièces techniques et administratives de l'appel d'offre
- Définition du suivi et de l'évaluation des travaux de déconstruction proprement dits en vue d'un chantier à faible nuisance.



4. Quantitatif des matériaux constitutifs de l'ouvrage
4.1 Tableau de synthèse quantitatif et qualitatif des déchets à traiter

Le site étant composé de 14 bâtiments. Afin de conserver une lecture facile de ce tableau, les unités ne sont pas indiquées. Le détails des éléments Hors Gros Œuvre et des matériaux et produits de Gros Œuvre, les fers et Profilés ainsi que les MPCA sont consultables au § suivants.

	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site	
		Unités (ml, m ² , u)	Tonnes		
Matériaux ou déchets inertes (DI)	Mélanges bitumineux (<i>sans goudron</i>)	/		/	Concassage et emploi TP
	Terres (<i>hors terre végétale</i>) non polluées	/		/	/
	Béton et pierre	MABILEAU PETRIAUX FORAY		5580.1 16643.19 1989.2 24212.49	Concassage et emploi TP après tri et déferailage
	Tuiles et briques ⁽¹⁾	MABILEAU PETRIAUX FORAY		21.5 31.03 5.6 58.13	Concassage et emploi TP
	Céramique (<i>carrelage, faïence et sanitaire</i>)	MABILEAU PETRIAUX FORAY		165.5 745.1 68.9 979.5	Concassage et emploi TP
	Verre sans menuiserie	MABILEAU PETRIAUX FORAY		1.9 2.9 6.03 10.83	Recyclage et fabrication de calcin
	Mélange de DI listés ci-dessus sans DND	/		/	Concassage et emploi TP après tri et déferailage
	Autres déchets inertes	FAUX PLAFOND DM MABILEAU PETRIAUX FORAY		9.2 33.9 0.3 43.4	Concassage et emploi TP après tri et déferailage

Matériaux ou déchets non dangereux (DND)	Plâtre	Plaques et carreaux	MABILEAU PETRIAUX FORAY	41.3 15.00 4.7 55.6	Recyclage
		Enduit + support inerte	MABILEAU PETRIAUX FORAY	6.1 14.9 4.6 25.6	Valorisation matière après tri
		Complexes plâtre + isolant	/	/	Valorisation matière après tri
	Bois	Non traités	/	/	Valorisation énergétique
		Faiblement adjuvants	PORTES BOIS 190x90(en unité) MABILEAU PETRIAUX FORAY DIVERS (en tonnage) MABILEAU PETRIAUX FORAY	150 U 290 U 70 U 472 U 12.7 17.9 0 141.4	Stockage en CET 1
	Fenêtres et autres ouvertures vitrées		MABILEAU PETRIAUX FORAY	1.8 7.9 1.5 3.5	Tri avant valorisation ou réemploi
	Métaux	METAL (Conduits et équipements) MABILEAU PETRIAUX FORAY		16.09 46.07 8.2 70.36	Recyclage Valorisation après tri
		GALVA / ZINC MABILEAU PETRIAUX FORAY		0.12 3.2 0.15 3.47	Recyclage Valorisation après tri
		FONTE MABILEAU PETRIAUX FORAY		3.7 1.9 4.7	Recyclage Valorisation après tri

Matériaux ou déchets non dangereux (DND)				10.3		
		<u>EQUIPEMENT MALAXEUR</u>				
		MABILEAU PETRIAUX FORAY	U	0 0 12 12	Recyclage Valorisation après tri	
	Plastiques	PVC	MABILEAU PETRIAUX FORAY		5.8 3.3 3.4 12.5	Réemploi ou valorisation énergétique
		<u>LAMES TERRASSE COMPOSITE</u>	MABILEAU		1.1	Réemploi ou valorisation énergétique
	Isolants	Calorifuges LM	MABILEAU PETRIAUX FORAY		45.9 33.9 22.5 102.3	Recyclage
		Plastiques alvéolaires (PSE, XPS, PU) ⁽²⁾	/		/	Recyclage
		Autres	/		/	Recyclage
	Complexe d'étanchéité sans goudron		/		/	Stockage en CET 1
	Revêtements de sols	<u>LINOLEUM</u>	MABILEAU PETRIAUX FORAY		8.64 7.26 0.3 16.2	Valorisation énergétique en unité spécialisée
	DEEE ⁽²⁾	<u>DEEE (Composants - Petit Eléments)</u>	MABILEAU PETRIAUX FORAY		0.9 1.9 0.78 2.48	Valorisation après tri
		<u>DEEE (Câbles Electriques)</u>	MABILEAU PETRIAUX FORAY		2.7 5.5 1.1 9.3	Valorisation après tri
	Encombrants	<u>SIEGES AMPHITHEATRE</u>	MOBILEAU	U	360	Recyclage après tri
	Végétaux	/			/	/
	Terre végétale	/			/	/

			/		/	Recyclage	
	Autres DND		/		/	Classe 2 Selon seuil accepté par le centre de traitement	
			/		/	Recyclage	
			/		/	Classe 2 Selon seuil accepté par le centre de traitement	
Matériaux ou déchets dangereux (DD)	Amiante	Amiante lié à des matériaux inertes	/		/	CET 1 - Enfouissement	
		Autres types d'amiante lié ⁽³⁾	/		/	/	
		Amiante fiable	<u>VERRIERES – Mastic Vitrier</u> <u>JOINT / TRESSE</u>			/	CET 1 - Enfouissement
	Mélanges bitumineux contenant du goudron	<u>ETANCHEITE PAXALU ET PRODUIT BITUME</u> MABILEAU PETRIAUX FORAY			28.5 199.8 39.25 267.9	CET 1	
	Complexe d'étanchéité des substances dangereuses ⁽⁴⁾	/			/	CET 1	
	Peintures contenant des substances dangereuses ⁽⁴⁾	<u>ELEMENTS DEPOSABLES</u> (Porte, Fenêtre, Volets, Plinthes, etc..)	/			U	CET 1
		<u>STRUCTURE METAL</u>	/			/	U
	Bois traités contenant des substances dangereuses	/			/	CET 1	
	Equipement de chauffage, de climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux	/			/	Récupération par organisme agréé et recyclage	
	Sources lumineuses (<i>tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à led</i>)	<u>TUBES NEON</u> MABILEAU PETRIAUX FORAY				U	275 467 743 Récupération par organisme agréé et recyclage
Autres DEEE ⁽²⁾ contenant des substances dangereuses	<u>LAMPES SODIUM ET DIVERSES</u> MABILEAU PETRIAUX				U	20 187 5 Récupération par organisme agréé et	

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS n° 2020/305/DECHETS/NM

(à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾	FORAY		213	recyclage
Déchets diffus spécifiques	<u>EXTINCTEURS</u> MABILEAU PETRIAUX FORAY	U	30 23 5 58	Récupération par organisme agréé et recyclage
Autres DD (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾	/		/	Classe 2

Légende du tableau de synthèse :

- (1) Préciser la présence de plâtre éventuelle
(2) **PSE** (polystyrène expansé), **XPS** (polystyrène extrudé), **PU** (polyuréthane), **PVC** (polychlorure de vinyle), **DEEE** (déchets d'équipements électriques et électroniques)
(3) Dalles vinyle-amiante
(4) Y compris matériaux contaminés par des peintures au plomb
(5) Exemple : déchets résiduels non constitutifs du bâtiment, ou déchets issus de l'usage ou/et de l'occupation, ou mélanges de déchets X et Y mentionnés dans les listes ci-dessus ; etc.
(6) Inertes, non dangereux et dangereux

Elément de la construction	MABILEAU	PETRIAUD	FORAY	TOTAL
Mur béton banché armé (20cm)				0,0
Mur béton armé (34cm)				0,0
Mur béton armé (28cm)				0,0
Mur béton armé (25cm)				0,0
Mur béton armé (20cm)				0,0
Mur béton et pierre (50cm)				0,0
Mur béton (40cm)				0,0
Mur béton (30cm)				0,0
Mur béton (25cm)				
Mur béton (20cm)	1666,8	1300,0	800	3766,8
Mur béton (18 cm)				0,0
Mur béton (15cm)				0,0
Mur béton (12 cm)				0,0
Mur béton (10cm)		1200,0		1200,0
Mur béton (7cm)				0,0
Mur en agglo 20				0,0
Mur en agglo 15				0,0
Mur en agglo 10		755,1		755,1
Mur en agglo 7				0,0
Poteau blocs Agglo préfabriqués				0,0
Mur en agglo machefer (10 et 20)				0,0
Plancher poutrelle hourdis 16+4				0,0
Dalle béton (40cm)				0,0
Dalle béton (30cm)				0,0
Dalle béton (25cm)				0,0
Dalle béton (22cm)				0,0
Dalle béton (20cm)	612,7	3129,0	440	3569,0
Dalle béton (15cm)				0,0
Dalle béton (10cm)				0,0
Poteau béton (section 25x20)				0,0
Poteau béton (section 30x30)		80,0		80,0
Poutre béton (section 20x30)	120,0		20	140,0
Poutre béton (section 30x40)		750,0		750,0
Fondation béton (estimation)				0,0
Fondation pierre (estimation)				0,0
Pont fosse béton				0,0
Divers béton				0,0

Doublage brique creuse (5cm)				0,0
Cloison brique creuse (5cm)				0,0
Doublage brique creuse (7cm)	359,0	522,0	110	991,0
Cloison brique creuse (7cm)				0,0
Divers Brique				0,0
Mur en parpaing brique (20cm)				0,0
Mur pisé (40cm)				0,0
Mur Machefer (30cm)				0,0
Enduit mural ciment (0,5 ou 1cm)				0,0
Pavé				0,0
Gravillon sur étanchéité	712,0	4995,0	990	6697,0
Elément de la construction	MABILEAU	PETRIAUD	FORAY	TOTAL
Doublage BA13	450,0			450,0
lattis bois + plâtre				0,0
Enduit plâtre (0,5 ou 1cm)	612,0	1490,0	459	2561,0
Doublage carreau plâtre (7cm)				0,0
Cloison carreau plâtre (7cm)			3,1	3,1
Cloison carreau plâtre (10cm)	19,5	10,0		29,5
Charpente bois				0,0
Structure Lamellé collé				0,0
Cloison bois				0,0
lambris bois				0,0
Parquet bois				0,0
divers bois				0,0
Linoléum	1838,0	1547,0		3385,0
Lame composite	160,0			160,0
Faïence	212,4	2600,0	136	2948,4
Carrelage	2138,0	8201,0	827	11166,0
Bardage métal en toiture				0,0
Bardage métal				0,0
Bardage métal double peau				0,0
Revêtement extérieur métal				0,0
Armature revêtement				0,0
divers métal				0,0
Tuiles				0,0
étanchéité bardeau bitume				0,0
étanchéité bitume	712,0	4995,0	990	6697,0
Bordure voirie				0,0
Isolation étanchéité (mousse dense)				0,0
Isolation polystyrène				0,0
Isolation laine minérale	183,7	135,6	90	409,3

habillage liège				0,0
Dalle de sol vinyle et (ou) colle				0,0
colle de faïence ou carrelage	212,4	10801,0	963	11976,4
faux plafond plaques perforées				0,0
faux plafond plaque + fibre bois				0,0
Faux plafond plaque	1837,9	6780,0		8617,9
Mur bois beige (ép 5mm)				0,0
Plafond Menuiserie (ép 10mm)				0,0
couverture plaque ondulée				0,0
Gaine de ventilation (40x40)				0,0
Gaine de ventilation et tuyau				0,0
Gaine d'eaux usées				0,0
plaque "chemin de câble"				0,0
Divers petit élément				

5. Informations sur les déchets

Déchets inertes	 INERTES	 INERTES AVEC PLÂTRE* *non recyclables	 TERRE NON POLLUÉE	 VERRE	
Déchets non dangereux non inertes	 DÉCHETS NON DANGEREUX	 CARTOUCHES NON DANGEREUSES	 BOIS	 DÉCHETS VERTS	 EMBALLAGES
	 ISOLANTS	 MÉTAUX	 PALETTES	 PAPIER CARTON	 PEINTURE NON DANGEREUSE
	 PLASTIQUE	 PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	 POLYSTYRÈNE	 TERRE VÉGÉTALE	
Déchets dangereux	 DÉCHETS DANGEREUX	 CARTOUCHES DANGEREUSES	 BOIS TRAITÉ	 ATTENTION CONTIENT DE L'AMIANTE Respirer la poussière d'amiante est dangereux pour la santé Suivre les consignes de sécurité AMIANTE CIMENT	 ATTENTION CONTIENT DE L'AMIANTE Respirer la poussière d'amiante est dangereux pour la santé Suivre les consignes de sécurité AMIANTE
	 HUILE	 PEINTURE DANGEREUSE	 BROSSES ET CHIFFONS SOUILLÉS		
	 EMBALLAGES SOUILLÉS				
Déchets spécifiques	 DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	 LAMPES	 VERRE BOISSON	 DÉCHETS ALIMENTAIRES	

Élaborés par la FFB, ces pictogrammes sont téléchargeables sur le site www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

Il existe plusieurs sortes de déchets :

- *Déchets inerte* :

Déchets qui ne présentent aucune modification physique, chimique ou biologique. Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique, ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, de manière susceptibles d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

Les déchets inertes (DI)

Déchets de matériaux de construction	TYPE D'ÉLIMINATION
Béton, briques, tuiles et céramiques (et bétons revêtus de colles amiantées)	Décharge de classe 3 ou recyclage
Mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques (ne contenant pas de substances dangereuses)	
Verre (ne contenant pas de substances dangereuses)	
Mélanges bitumineux ne contenant pas de goudrons	
Terres et cailloux, boues de dragage et ballast de voie (ne contenant pas de substances dangereuses)	
Matériaux minéraux d'isolation : laine de verre, de roche et de laitier, verre expansé	Décharge de classe 3 (en alvéole spécifique) ou recyclage
Matériaux de construction à base de gypse (ne contenant pas de substances dangereuses) : carreaux de plâtre, plaques de plâtre, enduit plâtre	
Déchets de construction et de démolition en mélange ne contenant pas de substances dangereuses et ne contenant que des déchets minéraux	Décharge de classe 3 ou recyclage

Les déchets non dangereux et non inertes (ou Déchets Industriels Banals - DIB)

Déchets de matériaux de construction	TYPE D'ÉLIMINATION
Bois (non traités)	Décharge de classe 2 ou valorisation énergétique
Matières plastiques (ne contenant pas de substances dangereuses) : menuiseries, revêtements de sol et canalisations PVC, emballages non souillés Métaux (y compris leurs alliages) : cuivre, bronze, laiton, aluminium, plomb, zinc, fer, acier, étain, métaux en mélange et câbles ne contenant pas de substances dangereuses Matériaux non minéraux d'isolation ne contenant ni amiante ni substances dangereuses : polystyrène expansé, polyuréthane	Décharge de classe 2 ou recyclage
Déchets de construction et de démolition en mélange avec des déchets non minéraux, ne contenant pas de substances dangereuses	Décharge de classe 2 ou recyclage, après tri
Produits de revêtement (peintures, vernis)	
Déchets de peintures et vernis ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Boues provenant de peintures ou vernis ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Déchets provenant du décapage de peintures ou vernis ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis, ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Déchets de produits de revêtement en poudre Déchets de colles et mastics ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Boues de colles et mastics ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics sans solvants organiques et sans substances dangereuses	Décharge de classe 2, après séchage ou incinération
Emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants	
Emballages en papier/carton, en matières plastiques, en bois, métalliques, composites, en verre, textiles et emballages en mélange (ne contenant pas de substances dangereuses)	Recyclage ou incinération avec récupération d'énergie (décharge interdite)
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection non contaminés par des substances dangereuses	Décharge de classe 2 ou incinération
Piles et accumulateurs	
Piles alcalines sans mercure et piles et accumulateurs sans plomb, sans nickel, sans cadmium	Recyclage ou incinération

- *Déchet industriel spécial :*

Ou dangereux, ils présentent un certain risque pour l'environnement.

Les déchets dangereux (DD) (Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002)

Déchets de matériaux de construction	TYPE D'ÉLIMINATION
Mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses Verres contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances	Décharge de classe I ou recyclage, après décontamination
Bois contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances : traités à la créosote ou aux CCA (Cuirre - Chrome - Arsenic) ou revêtus de peinture au plomb	Incinération (Incinérateurs pour DD)
Mélanges bitumineux contenant du goudron Goudrons et produits goudronnés	Décharge de classe I
Déchets métalliques contaminés par des substances dangereuses Câbles contenant des hydrocarbures, du goudron ou d'autres substances dangereuses	Décharge de classe I ou recyclage, après décontamination
Terres, cailloux, boues de dragage, ballast de voie contenant des substances dangereuses (<i>terres polluées</i>)	Décharge de classe I ou vitrification
Matériaux d'isolation contenant de l'amiante	Décharge de classe I
Autres matériaux d'isolation à base de ou contenant des substances dangereuses	Décharge de classe I
Matériaux de construction contenant de l'amiante	Alvéoles spécifiques de classe I, 2 ou 3
Matériaux de construction à base de gypse (<i>plâtre</i>) contaminés par des substances dangereuses Déchets de construction et de démolition contenant des polychlorobiphényles - PCB (par ex mastics, sols à base de résines, double vitrage, condensateurs contenant des PCB) ou du mercure Déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses	Décharge de classe I ou recyclage, après décontamination
Produits de revêtement (peintures, vernis)	
Déchets et boies provenant de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses (<i>peintures au plomb</i>) - Déchets de décapants de peintures ou vernis Déchets et boies de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets d'isocyanates	Décharge de classe I, après stabilisation ou incinérateurs pour DD

Emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants	
Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus ou emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (amiante par exemple), y compris des conteneurs à pression vides	Décharge de classe I ou Incinérateurs pour DD ou recyclage, après décontamination
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses	Décharge de classe I ou Incinérateurs pour DD
Déchets des produits de protection du bois	
Composés organiques non halogénés, composés organochlorés, organométalliques, inorganiques et autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses	Incinérateurs pour DD
Huiles et combustibles liquides usagés	
Huiles hydrauliques usagées, huiles isolantes et fluides caloporteurs usagés Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées	Incinérateurs pour DD ou recyclage
Déchets provenant d'équipements électriques et électroniques	
Transformateurs et accumulateurs contenant des PCB et autres équipements mis au rebut contenant des PCB ou contaminés par de telles substances ou des chlorofluorocarbones, des HCFC ou des HFC ou de l'amiante libre ou des composants dangereux	Recyclage, après décontamination
Composants dangereux retirés des équipements mis au rebut	Décharge de classe I
Déchets d'explosifs	
Déchets d'explosifs (autres que munitions et feux d'artifice)	Retour fabricant
Piles et accumulateurs	
Accumulateurs au plomb, Ni-Cd, piles contenant du mercure Electrolytes de piles et accumulateurs collectés séparément	Recyclage ou Incinérateurs pour DD
Déchets assimilés aux déchets municipaux	
Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure	Recyclage, après décontamination ou Incinérateurs pour DD

6. Valorisation et élimination des déchets

Type	CLASSES	Origine	TRAITEMENT SUR CHANTIER	REVALORISATION	REGLES PARTICULIERES
Gravats - Laines Béton – maçonnerie – Verres non recyclables	DI	Eléments porteurs – couverture – revêtement - isolation – Verres des huisseries....	- Stockage sur chantier	- Mise en remblai (gratuite hors transport) - Concassage pour granulats (5€/ tonne)	- vérifier la non présence d'amiante
Revêtement bitumineux	DI	Revêtement de voirie	- Evacuation directe par camions	- Concassage pour granulats (5€/ tonne)	
Métaux	DIB	Fermes – canalisations – gardes corps – radiateurs...	- Stockage sur chantier - Trier par famille si grande quantité	- Reprise chez un ferrailleur avec revente au prix des métaux	- Métaux propres et peu altérés
Bois	DIB	Planchers – charpente – Panneaux de bois et de ses dérivés – meubles ...	- Stockage dans une benne - Evacuation en usine spécialisée	- Recyclage pour fabrication de panneaux de bois (35€ / tonne)	- Bois propres et peu altérés - Attention aux risques d'incendie
Divers (matières plastiques, polystyrène, mousses ...)	DIB	Isolants – revêtements souples – déchets ménagers – polystyrène	- Stockage dans une benne	- Centre de tri pour incinération	- Protéger des risques d'incendie et de la dispersion par le vent
Déchets contenant du plâtre	DI	Cloisonnement intérieur et doublage	- Stockage dans une benne couverte	- Déchetterie (zone de stockage couverte) 75€ / tonne	- Eviter les contacts avec l'eau ou l'humidité
Matériaux contenant du plomb	DD	Peintures de murs	- Personnel spécialisé	- Centre d'enfouissement	
Matériaux contenant de l'amiante	DD	Dalle RDC – Isolant porte chaufferie RDC – Prise d'air des combles – fibrociment sous toiture	- Personnel spécialisé	- Centre d'enfouissement	

Objectifs du traitement des déchets :

- Assurer une bonne gestion des matériaux
- Garantir un suivi des matériaux
- Permettre de trouver la meilleure filière de traitement pour les matériaux
- Permettre la revalorisation de la plus grande partie des matériaux issus des démolitions
- Préserver l'environnement
- Définition des responsabilités de chacun

Trois situations sont possibles pour le transport des déchets de chantier :

- **Faire appel à un transporteur public** nécessairement inscrit au registre des transporteurs et des loueurs : le contrat de transport doit être écrit.
- **Transporter ses propres déchets** : l'entreprise doit alors détenir un bordereau indiquant le lieu de chargement et de déchargement des déchets et attester que le conducteur est salarié de l'entreprise et que le véhicule appartient à celle-ci ou qu'elle l'a loué.
- **L'entreprise peut aussi transporter les déchets d'autres entreprises** : elle devient alors "transporteur public" et doit se soumettre aux obligations en découlant notamment l'inscription au registre des transporteurs et des loueurs.

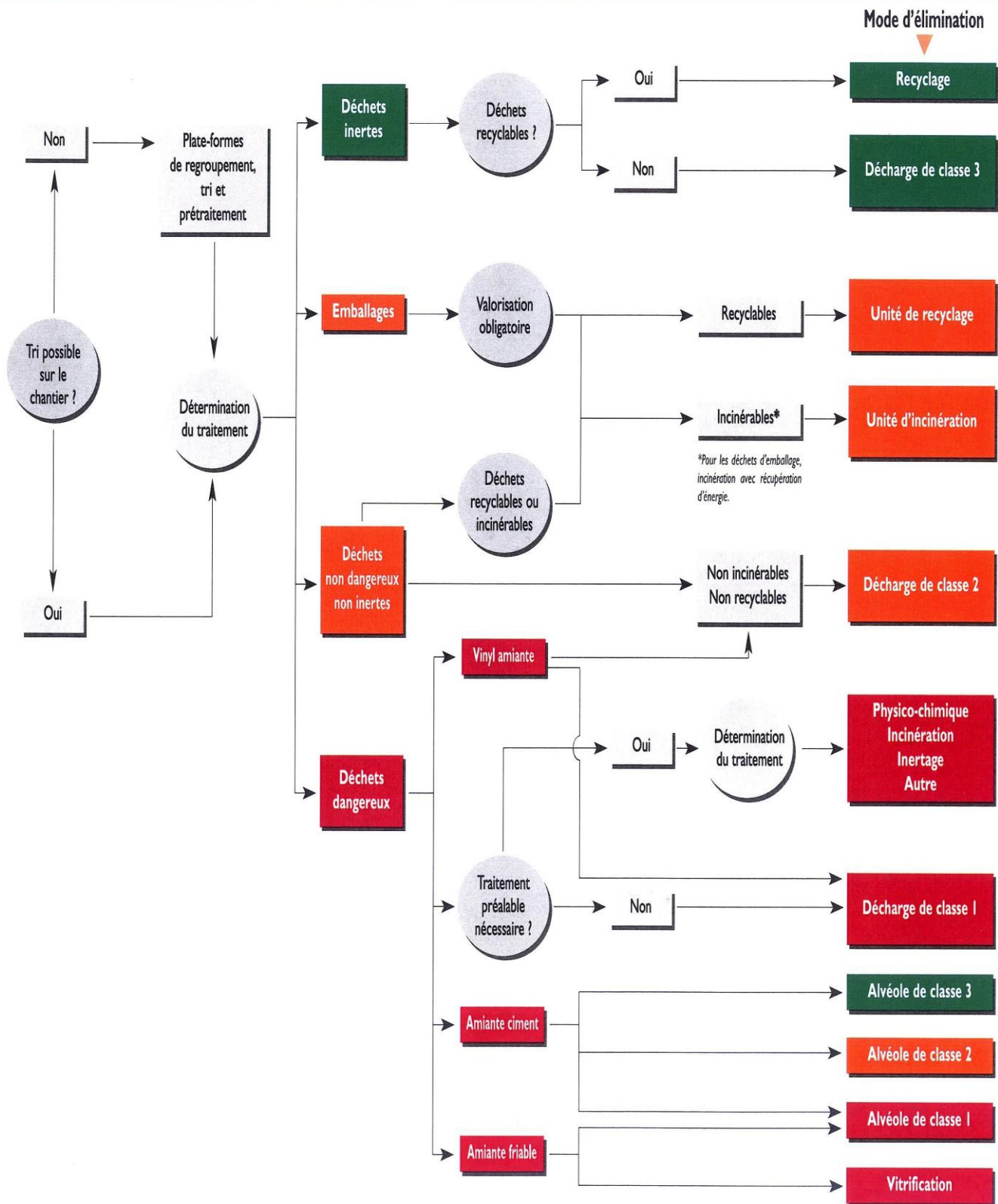


Trois types de réglementations se superposent :

PRODUIT TRANSPORTÉ	ORIGINE DE LA PRODUCTION	RÉGLEMENTATION APPLICABLE
DÉCHET	Entreprise transporteuse	Transport pour compte propre + Transport des déchets
	Autres entreprises	Transport public + Transport des déchets
MATIÈRE DANGEREUSE	Entreprise transporteuse	Transport pour compte propre + Réglementation du transport routier des matières dangereuses (ADR*)
	Autres entreprises	Transport public + Réglementation du transport routier des matières dangereuses (ADR)
DÉCHET + MATIÈRE DANGEREUSE	Entreprise transporteuse	Transport pour compte propre + Transport des déchets + Réglementation du transport routier des matières dangereuses (ADR)
	Autres entreprises	Transport public + Transport des déchets + Réglementation du transport routier des matières dangereuses (ADR)

* Agreement Document for Road

Où vont vos déchets



7. Préparation du chantier

La préparation d'un chantier de déconstruction est une étape primordiale pour le bon déroulement du chantier, elle se décompose en plusieurs points :

- Assurer la libre circulation des occupants du site

Il est donc nécessaire de limiter l'emprise du chantier sur le site pour diminuer les gênes vis à vis des occupants. De plus, les conséquences d'un tel chantier sur la circulation au sein du site sont importantes. En effet, outre la diminution des voies de circulation, la déconstruction entraîne aussi un afflux important de passages de camions et autres engins de chantier. Voici donc les mesures à prendre :

- Déviation de la ligne de bus sur une autre voie
- Mise en place d'une circulation alternée par feux de chantier
- Limitation de l'emprise du chantier sur les voies de circulation
- Création de passages pour les piétons
- Signalisation et avertissement autour de la zone modifiée
- Prévenir les risques nuisances pour le voisinage du chantier

Le chantier se déroule en site occupé et le bâtiment est limitrophe avec des habitations, il faut donc prévoir, avant le début des travaux, des dispositifs de protections :

- Mise en place d'une clôture empêchant l'entrée au site
- Disposition de la base de vie de manière à créer un écran acoustique
- Mise en place de plaques de caoutchouc sous les bennes à déchets
- Couverture des bennes à déchets pour éviter les dispersions
- Installer les éléments nécessaires au personnel de chantier

Il est essentiel de prévoir une base de vie pour les ouvriers et pour accueillir les réunions de chantier. Constituée de bungalows de chantier, cette installation se compose de :

- Sanitaires (WC chimiques)
- Vestiaire
- Réfectoire
- Bureaux - salle de réunion

Il faut aussi prévoir l'alimentation en eau, électricité et téléphone de cette base de vie.

- Prévoir les accès au chantier et les zones de stockage pour les déchets

Enfin, il faut penser et choisir un mode de fonctionnement du chantier, qui permette une circulation et un travail aisée tout en limitant l'emprise des travaux sur le site. La déconstruction entraîne une grande quantité de matériaux et de déchets à gérer. Il faut donc prévoir une circulation au sein du chantier pour permettre un accès des camions pour évacuer ces matériaux. (*Voir plan d'installation*)

Ensuite suite au « tableau de traitement des déchets issus de la déconstruction », nous allons installer plusieurs bennes pour collecter les différents déchets et réserver des zones pour stocker certains matériaux :

- Zone de stockage pour les déchets inertes (sauf matériaux bitumineux ou plâtre) qui seront évacués quotidiennement par camions
- Zone de stockage pour les métaux qui seront évacués régulièrement par camions
- Benne de stockage pour le bois et ses dérivés qui sera vidée régulièrement
- Benne de stockage pour les déchets banals et les matières plastiques qui sera vidée régulièrement qui sera couverte par grand vent et à la fin de chaque journée.
- Petite benne de stockage pour les matériaux et déchets contenant du plâtre, qui sera couverte par temps de pluie et à la fin de chaque journée.

Démontage et réutilisation ou commercialisation des meubles et équipement s'il s'agit d'évacuer tous les éléments mobiles tels que les meubles, les sanitaires, les installations de chauffage ou de ventilation. Tous les objets pouvant être réutilisés vont être stockés dans un autre bâtiment ou revendus.

8. Réductions des nuisances de chantier

Les nuisances lors d'un chantier sont nombreuses et de types divers. De manière générale, une meilleure prise en compte du confort et de la sécurité des uns, améliore également la situation des autres. Un chantier peut créer un volume important de déchets qui pourront constituer une pollution déportée s'ils ne sont pas gérés et éliminés convenablement.

Enfin, un chantier peut engendrer des impacts environnementaux parfois inattendus :

Perturbation des réceptions télévisuelles dues aux grues, vibrations, perte d'intimité, risques d'intrusion pour les parcelles mitoyennes.

• Nuisances sonores :

Les nuisances sonores engendrées pour les riverains d'un chantier ne sont pas seulement liées à l'intensité sonore. C'est surtout la répétitivité de certaines séquences sonores qui est en cause. De plus, l'accroissement de la circulation qu'engendre un chantier accroît le problème de nuisances sonores et l'étend à une population plus large que les riverains proches.

ORGANISATION	MATERIEL ET TECHNIQUE
Fixer les jours et plages horaires sensibles pour l'exécution de certaines tâches très bruyantes et prévenir les riverains	Utiliser des matériels homologués et bien entretenus et des engins insonorisés
Pour certaines tâches très bruyantes, renforcer les équipes et le matériel pour réduire la durée l'utilisation	Utiliser des engins de puissance suffisante pour limiter le régime moteur
Repérer les zones sensibles où l'on évitera de positionner les engins bruyants et soumettre à l'approbation du maître d'œuvre l'implantation de tout engin bruyant	Prévoir l'isolation des points ou matériels sensibles par un capotage ou écran absorbant au pourtour. Apporter des modifications adaptées au matériel utilisé
Organiser le chantier pour éviter la marche arrière des camions ou toupies de béton et en informer les fournisseurs	Utiliser des engins électriques ou hydrauliques (vibreurs, perforateurs) moins bruyants que les matériels pneumatiques et ne nécessitant pas de compresseur. C'est le cas des vibreurs, des perforateurs
Implanter les équipements de grande taille, fixes ou temporaires, comme les bungalows ou les palettes de matériaux, pour former un écran acoustique	Utiliser de préférence une grue à moteur bas. Attention cependant à l'encombrement au sol plus important, dû à l'espace de rotation
Mettre en place un écran acoustique provisoire pour assurer la protection d'un point particulièrement sensible du voisinage	Utiliser un talkie-walkie pour communiquer entre le plan de travail et la cabine de commande haute de la grue

· Pollution des eaux, du sol et propreté du site

En l'absence de précautions particulières, un chantier est propice au déversement de substances liquides nocives sur le sol : eaux de lavage de centrale à béton, huiles de décoffrage, essence...

Quelques mesures sont à respecter pour réduire les impacts négatifs :

- Remplacer la clôture en bac acier par des grilles galvanisées réutilisables. Au droit des bennes de chantier, prévoir une palissade de deux mètres de hauteur
- Prévoir un bac de réception sous le fût d'huile en cours d'utilisation pour récupérer l'huile lors du remplissage ou en cas d'incident.
- Mettre en place des clôtures efficaces et d'aspect visuel agréable : elles peuvent constituer un excellent support de communication à l'attention des riverains
- Prévoir une zone de décrottage des engins ou camions avant leur sortie sur voie publique
- Maintenir et contrôler régulièrement l'état de propreté des abords du chantier.
- Mettre en place un dispositif de récupération des eaux souillées et un traitement adéquat (décantation), selon les prescriptions de la convention susvisée.
- Veiller à ne pas occasionner de déversement accidentel de substances toxiques

Annexe 1 : Filières d'évacuation des déchets

DECHETS INERTES									
CENTRES DE TRAITEMENT									
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Inertes mélangés	Béton	Enrobés Bitumineux	Isolant Minéral	Terres non Polluées	Tuiles, Briques Carrelage	Verres plats Blanc	Verres plats spéciaux
TRIALP	CHAMBERY	X			X	X	X	X	
ETS VIGNIER ET FILS	CHAMBERY	X	X		X	X	X	X	
NANTET LOCABENNES	FRANCIN	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	X	X	X	X	X	X	X	X
TRI VALLEES SARL	ALBERTVILLE	X	X		X		X	X	
COLLECTEURS									
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Inertes mélangés	Béton	Enrobés Bitumineux	Isolant Minéral	Terres non Polluées	Tuiles, Briques Carrelage	Verres plats Blanc	Verres plats spéciaux
ARC EN CIEL RECYCLAGE	IZEAUX	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	X	X	X	X	X	X	X	X

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS n° 2020/305/DECHETS/NM

DECHETS INERTES									
CENTRES DE TRAITEMENT									
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Inertes mélangés	Béton	Enrobés Bitumineux	Isolant Minéral	Terres non Polluées	Tuiles, Briques Carrelage	Verres plats Blanc	Verres plats spéciaux
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU LAC	CRAN-GEVRIER	X	X	X	X	X	X	X	X
SITA SUEZ	POISY	X	X	X	X	X	X	X	X
VIGNIER	VILLAZ	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE VILLY	VILLY-LE-PELLOUX	X	X	X	X	X	X	X	X
PASTEUR SARL	VETRAZ-MONTHOUX	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X
ORTEC ENVIRONNEMENT	THONON LES BAINS	X	X	X	X	X	X	X	X
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON	LA ROCHE SUR FORON	X	X	X	X	X	X	X	X
TRIGENIUM	ANNECY	X	X	X	X	X	X	X	X
DIEMUNSCH	SALLANCHES	X	X	X	X	X	X	X	X
MAURIS DIFFUSION	EPAGNY	X	X	X		X	X		
COLLECTEURS									
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Inertes mélangés	Béton	Enrobés Bitumineux	Isolant Minéral	Terres non Polluées	Tuiles, Briques Carrelage	Verres plats Blanc	Verres plats spéciaux
SITA SUEZ	POISY	X	X	X	X	X	X	X	X
VIGNIER	VILLAZ	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE VILLY	VILLY-LE-PELLOUX	X	X	X	X	X	X	X	X
PASTEUR SARL	VETRAZ-MONTHOUX	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS n° 2020/305/DECHETS/NM

DECHETS NON DANGEREUX																
CENTRES DE TRAITEMENT																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets non dangereux mélangés	Bois non traité	Cartouche non toxique	Déchets de peinture non toxique	Déchets Vert	Emballages Bois et Palettes	Emballages Papier carton	Emballages Plastique	Matériaux à base de plâtre	Matériaux Métallique	Matériaux Plastiques	Pneus Usagés	Polystyrène	Terre Végétale	DEEE
TRIALP	CHAMBERY	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X		X
ETS VIGNIER ET FILS	CHAMBERY	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X		X
NANTET LOCABENNES	FRANCIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TRI VALLEES SARL	ALBERTVILLE	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X		X
SUEZ R&V SUD EST	CHAMBERY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
COLLECTEURS																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets non dangereux mélangés	Bois non traité	Cartouche non toxique	Déchets de peinture non toxique	Déchets Vert	Emballages Bois et Palettes	Emballages Papier carton	Emballages Plastique	Matériaux à base de plâtre	Matériaux Métallique	Matériaux Plastiques	Pneus Usagés	Polystyrène	Terre Végétale	DEEE
NANTET LOCABENNES	FRANCIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SUEZ R&V SUD EST	CHAMBERY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ARC EN CIEL RECYCLAGE	IZEAUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS n° 2020/305/DECHETS/NM

DECHETS NON DANGEREUX																
CENTRES DE TRAITEMENT																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets non dangereux mélangés	Bois non traité	Cartouche non toxique	Déchets de peinture non toxique	Déchets Vert	Emballages Bois et Palettes	Emballages Papier carton	Emballages Plastique	Matériaux à base de plâtre	Matériaux Métallique	Matériaux Plastiques	Pneus Usagés	Polystyrène	Terre Végétale	DEEE
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU LAC	CRAN-GEVRIER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SITA SUEZ	POISY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIGNIER	VILLAZ	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE VILLY	VILLY-LE-PELLOUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VALLIER PRODUITS PETROLIERS	MARIGNIER															X
PASTEUR SARL	VETRAZ-MONTHOUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ORTEC ENVIRONNEMENT	THONON LES BAINS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON	LA ROCHE SUR FORON	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TRIGENIUM	ANNECY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DIEMUNSCH	SALLANCHES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MAURIS DIFFUSION	EPAGNY		X			X	X	X	X		X	X			X	
COLLECTEURS																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets non dangereux mélangés	Bois non traité	Cartouche non toxique	Déchets de peinture non toxique	Déchets Vert	Emballages Bois et Palettes	Emballages Papier carton	Emballages Plastique	Matériaux à base de plâtre	Matériaux Métallique	Matériaux Plastiques	Pneus Usagés	Polystyrène	Terre Végétale	DEEE
SITA SUEZ	POISY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIGNIER	VILLAZ	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE VILLY	VILLY-LE-PELLOUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PASTEUR SARL	VETRAZ-MONTHOUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLIECO	ANNECY	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X				X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS n° 2020/305/DECHETS/NM

DECHETS DANGEREUX																
CENTRES DE TRAITEMENT																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Dangereux Mélangés	Aérosols	Amiante Ciment	Amiante Friable	Vinyl et Dalles Amiante	Batteries Accumulateur	Bois Traités	Cartouches Toxiques	Déchets de Peintures Toxiques	Emballages Souillés	Huiles Usagées	Produits Goudronnés	Solvants	Terre Polluées	Tubes Fluorescents
TRIALP	CHAMBERY	X						X	X	X	X					
ETS VIGNIER ET FILS	CHAMBERY	X						X	X	X	X					
NANTET LOCABENNES	FRANCIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TRI VALLEES SARL	ALBERTVILLE					X		X	X	X	X					
SUEZ R&V SUD EST	CHAMBERY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
COLLECTEURS																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Dangereux Mélangés	Aérosols	Amiante Ciment	Amiante Friable	Vinyl et Dalles Amiante	Batteries Accumulateur	Bois Traités	Cartouches Toxiques	Déchets de Peintures Toxiques	Emballages Souillés	Huiles Usagées	Produits Goudronnés	Solvants	Terre Polluées	Tubes Fluorescents
SUEZ R&V SUD EST	CHAMBERY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	FRANCIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ARC EN CIEL RECYCLAGE	IZEAUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

DIAGNOSTIC GESTION DES DECHETS n° 2020/305/DECHETS/NM

DECHETS DANGEREUX																
CENTRES DE TRAITEMENT																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Dangereux Mélangés	Aérosols	Amiante Ciment	Amiante Friable	Vinyl et Dalles Amiante	Batteries Accumulateur	Bois Traités	Cartouches Toxiques	Déchets de Peintures Toxiques	Emballages Souillés	Huiles Usagées	Produits Goudronnés	Solvants	Terre Polluées	Tubes Fluorescents
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU LAC	CRAN-GEVRIER	X	X				X		X		X	X	X	X		X
SITA SUEZ	POISY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIGNIER	VILLAZ	X	X	X	X		X	X	X	X	X			X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE VILLY	VILLY-LE-PELLOUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ORTEC ENVIRONNEMENT	CHARVONNEX	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VALLIER PRODUITS PETROLIERS	MARIGNIER	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PASTEUR SARL	VETRAZ-MONTHOUX	X	X	X			X	X			X	X		X		X
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ORTEC ENVIRONNEMENT	THONON LES BAINS	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON	LA ROCHE SUR FORON		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TRIGENIUM	ANNECY		X				X	X				X				X
COLLECTEURS																
Centre les plus proche du site du chantier	Ville	Déchets Dangereux Mélangés	Aérosols	Amiante Ciment	Amiante Friable	Vinyl et Dalles Amiante	Batteries Accumulateur	Bois Traités	Cartouches Toxiques	Déchets de Peintures Toxiques	Emballages Souillés	Huiles Usagées	Produits Goudronnés	Solvants	Terre Polluées	Tubes Fluorescents
SITA SUEZ	POISY	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIGNIER	VILLAZ	X	X	X	X		X	X	X	X	X			X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE VILLY	VILLY-LE-PELLOUX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ORTEC ENVIRONNEMENT	CHARVONNEX	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PASTEUR SARL	VETRAZ-MONTHOUX	X	X	X			X	X			X	X		X		X
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLIKECO	ANNECY		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EXCOFFIER RECYCLAGE	BONNEVILLE	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X